

INTERVIEW ACCORDÉE PAR M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU "WASHINGTON POST", SUR LE PROCHE-ORIENT, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 18 JUIN 1981.

18 JUNE 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- `raid israélien sur la centrale nucléaire irakienne` Je voudrais commencer par vous demander vos réactions à cette attaque sur Tamuz, aux réactions internationales et, je crois, surtout, aux attaques de M. Begin contre la France.

- LE PRESIDENT.- Bien qu'il y ait entre l'Irak et Israël un -état latent de belligérance, il n'est pas acceptable qu'un pays, quelle que soit la qualité de sa cause, règle ses contentieux par une intervention armée - contraire, à l'évidence, au droit international. Donc je réproouve l'initiative prise par M. Begin. Bien entendu, je comprendrais l'affaire autrement s'il était démontré qu'il y avait danger réel et proche pour Israël en-raison d'un détournement éventuel par l'Irak de la technologie nucléaire à des fins militaires. Mais cette démonstration n'est pas faite, c'est le moins qu'on puisse dire. En tout cas M. Begin pouvait faire confiance au Président de la République française dont les sentiments à cet égard sont bien connus. J'ai toujours placé, et je place toujours au premier rang de mes préoccupations, la sécurité d'Israël et la paix au Proche-Orient.

- J'ajouterai - et c'est un élément d'appréciation dont vous comprendrez l'importance - que le raid israélien a tué un ressortissant français. Cela suffit, je pense, à justifier à la fois notre protestation immédiate, la convocation par notre ministre des Relations extérieures `Claude Cheysson` de l'ambassadeur d'Israël à Paris et la position de notre représentant devant le Conseil de Sécurité ONU.\ `Livraison française de réacteurs nucléaires à l'Irak` QUESTION.- Monsieur le Président, justement, si vous, vous aviez été en-fonction au moment où l'Irak avait cherché à avoir un tel centre nucléaire, est-ce que vous, vous lui auriez accordé cela ? Est-ce que vous auriez signé ce contrat ?

- LE PRESIDENT.- Comme responsable politique d'opposition et particulièrement pendant la récente campagne présidentielle, j'ai protesté contre cette livraison, m'inquiétant de ce que la France pût contribuer à une nouvelle tension dans cette partie du monde par la livraison de réacteurs nucléaires. Je souhaitais en effet que notre contribution technologique au développement de l'Irak fût à l'abri de toute suspicion quant à ses conséquences militaires.

- Je dois dire que j'ignorais, comme tout le monde, l'existence d'une clause impliquant la coopération de la France, jusqu'en 1989, au déroulement de l'opération. Cette clause eût été connue plus tôt, elle aurait sans doute évité bien des contestations, quoique la présence permanente de techniciens français sur le site dépende des seules autorités irakiennes. Hors cette clause, qui mériterait d'être approfondie, il ne restait qu'une seule possibilité de contrôle, c'était celui de l'agence internationale `AIEA`. C'est pourquoi, dès que j'ai été élu Président de la République, j'ai demandé que ce contrôle fût de nouveau exercé.

- QUESTION.- Vous dites, monsieur le Président, que vous découvrez cet accord.

- LE PRESIDENT.- Oui. Il s'agit d'un accord signé entre le CEA et son homologue irakien qui n'a pas été publié.

- QUESTION.- Cet accord, est-ce que vous êtes prêt à le faire publier maintenant ?

- LE PRESIDENT.- Dans ce genre de choses, la meilleure garantie, c'est qu'il n'y ait rien de secret et que s'exerce le contrôle de l'opinion elle-même.

- QUESTION.- Et, maintenant, si l'Irak demandait à avoir une autre centrale?

- LE PRESIDENT.- Je crois avoir répondu à cette question. Je ne signerai de contrat, qu'assuré de la non utilisation militaire de notre technologie.

- QUESTION.- Est-ce que vous demanderez que vos acheteurs acceptent le procédé français réputé non proliférant, qui s'appelle le "caramel" par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Je ne veux rien trancher avant l'examen du dossier scientifique, mais les techniques qui nous permettront d'avoir la certitude de la nonutilisation militaire seront préférées aux autres.

- QUESTION.- Quelles sont les obligations de la France envers l'Irak maintenant ? De remplacer ce centre nucléaire ?

- LE PRESIDENT.- Je répondrai à ce sujet quand la demande en sera faite, si elle est faite.\

QUESTION.- `Livraison française de réacteurs nucléaires à l'Irak` Est-ce que vous aviez eu des discussions avec des responsables israéliens, gouvernementaux ou de l'opposition, sur la manière dont vous alliez procéder dans cette affaire ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des responsables israéliens depuis mon élection mais auparavant j'ai très souvent parlé avec mes amis travaillistes et notamment Shimon Peres. J'ai également fait une visite à M. Begin, à Jérusalem, en décembre dernier. Avec Shimon Peres, que j'ai eu le plaisir de voir longuement lors du congrès de l'Internationale socialiste de Madrid en octobre 1980, je me souviens d'avoir évoqué la livraison des réacteurs nucléaires français et de lui avoir exprimé mes réserves là-dessus. Indiscutablement je lui ai dit que je n'aurais pas signé le contrat ou qu'à tout le moins j'aurais demandé des garanties supplémentaires sur la politique nucléaire du pays intéressé.

- QUESTION.- Est-ce que vous pensez que M. Begin était au courant des assurances que vous aviez données à M. Peres ?

- LE PRESIDENT.- Il ne s'agissait pas d'une négociation et je n'avais pas à donner d'assurances. Mais cette conversation a eu lieu. Je ne sais si M. Begin en a été précisément informé. Mais je me suis exprimé de la même façon dans plusieurs journaux français comme "L'Arche", et fait une déclaration du même genre à l'organisation juive française qui s'appelle le CRIF.

- M. Begin ne pouvait ignorer ma position. Certes, j'ai approuvé depuis mon élection à la Présidence de la République la déclaration de M. Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures, sur le respect par la France des contrats qu'elle a signés, ce qui allait de soi. Mais j'ai insisté en même temps, comme lui, sur la nécessité du contrôle.

- QUESTION.- Pensez-vous donc que M. Begin a mal agi vis-à-vis de la France ?

- LE PRESIDENT.- Je ne puis approuver son attitude d'autant plus qu'il n'a pas jugé bon de me fournir de lui-même les explications nécessaires, comme il l'a fait à l'égard des Etats-Unis d'Amérique aussitôt après le raid et qu'il y a eu mort d'un Français.

- QUESTION.- Vous n'étiez pas tout à fait satisfait des explications que l'ambassadeur d'Israël vous a données ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas été satisfait des déclarations de M. Begin affirmant qu'il y avait, à 40 mètres au-dessous de la centrale nucléaire, des caves dans lesquelles se préparait la bombe atomique. Il existe exactement le même dispositif à Saclay, en France, et je puis assurer simplement que M. Begin, en commettant une erreur d'appréciation technique, a commis du même coup une erreur politique. Pour le reste, j'examinerai scrupuleusement le dossier avant de faire connaître mes conclusions.\

QUESTION.- `Livraison française de réacteurs nucléaires à l'Irak` Il y a des gens comme Francis Perrin ou comme les trois chercheurs, qui sont de vos amis, qui vous ont fait parvenir une note et qui ont, notamment parlé du danger d'un Sarajevo nucléaire. Qu'est-ce que vous en pensez ?

- LE PRESIDENT.- La discussion est ouverte. Il y a cette thèse des trois spécialistes dont vous parlez et il y a la thèse du Commissariat à l'énergie atomique `CEA`. Elles sont en contradiction ? Je ne négligerai rien pour trancher ce débat.

- QUESTION.- A Washington, un des changements qu'on attendait, c'était exactement un nouveau rôle de la France au Moyen-Orient. Je pense qu'à Washington, on attendait que le point de vue du Gouvernement français, de votre Gouvernement serait plus proche que celui de votre prédécesseur ...

- LE PRESIDENT.- Par-rapport à qui et à quoi ?

- QUESTION.- Israël surtout.

- LE PRESIDENT.- Je suis un ami d'Israël et le seul homme politique responsable d'un grand parti français `parti politique` PSùù, qui ait approuvé les accords de Camp David. Je trouve heureux que l'Egypte et Israël aient fait la paix. J'ai souvent répété que deux pays qui se font la guerre ont bien le droit de se faire la paix. Un règlement global est souhaitable, mais il n'a pas réussi. Un règlement partiel n'est peut-être pas suffisant, mais il a réussi. Alors, soyons pratiques. Moi, j'aime mieux que les Israéliens et les Egyptiens soient en paix plutôt que de se battre. D'autre-part, je suis très soucieux de la sécurité d'Israël & il est important qu'Israël dispose d'un bon accord avec l'Egypte.

- QUESTION.- Est-ce que cette controverse empêche la France de jouer le rôle que vous voudriez jouer au Moyen-Orient ?

LE PRESIDENT. Quelle est votre question ?

- LE PRESIDENT.- Quelle controverse ? Celle avec M. Begin ?

- QUESTION.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Certes, il n'a pas facilité notre tâche. J'ai beaucoup de sympathie pour l'oeuvre historique d'Israel, pour sa culture. Je connais l'ampleur de ses sacrifices, j'admire les capacités de son peuple, et je veux garantir son existence, ses moyens d'existence. M. Begin aurait pu s'en apercevoir. Or, son premier geste a altéré ce capital de confiance. C'est dommage.

- Cela ne me fait pas changer d'opinion sur le fond, je reste fidèle à mes choix. Lorsque nous demandons condamnation au Conseil de sécurité `ONU` après l'affaire de Tamuz, nous condamnons le raid, pas Israel. Nous critiquons l'action des dirigeants. Nous ne demandons pas de sanction contre le peuple. Et nous restons disponibles pour tout accord amiable, pour tout règlement pacifique, pour tout ce qui contribuera à de bonnes relations avec Israel dans le respect des grands principes.\

QUESTION.- Dans-le-cadre européen, monsieur le Président, le Gouvernement français précédent a fait signer, en quelque sorte, par les autres européens, un appel à une paix globale qui laissait de côté Camp David. C'est un peu en contradiction ... Comment allez-vous concilier ce ...?

- LE PRESIDENT.- Cela a été fait. Les choses sont comme ça. Moi, je ne condamnerai pas Camp David, puisque je l'approuve, c'est tout ce que je peux vous dire.

- QUESTION.- Mais est-ce que la position de l'Europe sur le Moyen-Orient ...

- LE PRESIDENT.- Je puis parler aujourd'hui au nom de la France, pas de l'Europe, en attendant de prochaines consultations au-sein de la Communauté `CEE`. J'entends tenir le même langage partout. Aux pays arabes : "Je suis et je serai votre ami, mais pas au-prix de la disparition d'Israel ou de menaces sur son existence". A Israel : "Je suis et je serai votre ami, mais pas au-prix d'actions inconsidérées ou de la négation du droit". C'est tout.

- QUESTION.- Est-ce que vous tenez toujours votre position qui consiste à dire que le peuple palestinien, lui, a droit aussi à une patrie ?

- LE PRESIDENT.- Je l'ai dit à Jérusalem, je l'ai dit à Tel-Aviv. L'amitié permet la franchise. Tout peuple a droit à une patrie. Mais tant que l'OLP dénierait aussi au peuple israélien le droit à une patrie, elle s'exposera à voir ses propres revendications repoussées. On ne construira rien sur la base de la destruction préalable d'Israel, que son peuple d'ailleurs empêchera, et il aura raison.

- Quelle sera la patrie des Palestiniens ? Est-ce, comme disent les uns, la Jordanie plus la Cisjordanie ? Est-ce la Cisjordanie toute seule ? Vous connaissez les thèses en présence. Ce n'est pas mon rôle de trancher. Je ne suis pas partie prenante. Il faut que les Israéliens et les Palestiniens, un jour, discutent autour de la table. De même que les Israéliens ont eu la sagesse de négocier directement avec l'Egypte, de même, il faudra qu'ils discutent avec d'autres et un jour avec les Palestiniens. La difficulté vient de ce que l'OLP ayant affirmé l'objectif de détruire Israel, Israel se sert de cet argument pour dire : "on ne va pas négocier avec des gens qui ne renoncent pas à nous combattre". Cette situation bloque tout.

- QUESTION.- Est-ce que justement cette patrie palestinienne est vouée à longue échéance, estimez-vous, à finir par devenir un Etat souverain comme les autres ?

- LE PRESIDENT.- Tout naturellement à l'intérieur d'un peuple rassemblé naissent des structures d'Etat, du moins je le suppose. Mais une telle évolution ne pourrait se produire que dans-le-cadre du traité et des garanties, notamment militaires, qu'Israel est en droit d'attendre.\

QUESTION.- `Visite en France du roi Khaled` Vous avez eu plusieurs contacts à très haut niveau avec les Saoudiens.

- LE PRESIDENT.- J'ai reçu en effet le roi d'Arabie.

- QUESTION.- Mais je pensais aussi à la mission que vous avez envoyée là-bas. Est-ce que vous avez l'impression que l'attaque sur Tamuz trouble les Arabes modérés, les Arabes ... ?

- LE PRESIDENT.- Oui, sûrement. Mais je ne ferai pas de déclaration sur le contenu de nos conversations avec le roi Khaled. Elles n'ont pas été rendues publiques.

- QUESTION.- Et en ce qui concerne les rapport franco - saoudiens, sur la question des livraisons d'armements, etc ..., est-ce que vous pensez que ces rapports continueront ou devraient continuer dans l'état ?

- LE PRESIDENT.- Nous n'avons pas parlé d'armement avec le roi Khaled. Nous avons toute raison de continuer notre coopération et pas seulement avec l'Arabie Saoudite. Nul ne cherche à envenimer la situation du Proche-Orient. Naturellement les dirigeants de l'Arabie Saoudite ont leurs propres

objectifs, pas simplement la question des Palestiniens, mais aussi celle des Lieux saints. C'est normal, ils sont musulmans. Ils ressentent le problème des Lieux saints - je ne parle pas de la ville de Jérusalem - très profondément. Ce sont des choses respectables dont on doit discuter.

- QUESTION.- Si d'autres pays arabes venaient à demander des centres nucléaires à l'image ...?

- LE PRESIDENT.- Le principe est le même pour tous : pas de centrale nucléaire dont les techniques pourraient permettre le passage du civil au militaire. C'est simple.

- QUESTION.- Et pour l'Algérie ?

- LE PRESIDENT.- Je vous ai répondu.\

QUESTION.- `Raid israélien sur la centrale nucléaire irakienne` Est-ce que le fait que cette attaque contre Tamuz a eu lieu en période électorale en France `élection législative`, a compliqué la vie politique ici ?

- LE PRESIDENT.- Pour les Français, non.

- QUESTION.- En dehors d'autres réactions internationales, cela joue-t-il dans la politique française ?

- LE PRESIDENT.- Non, parce que l'opinion française sait que j'ai toujours été un ami loyal d'Israël, donc ceux qui aiment Israël et qui s'inquiéteraient savent que notre protestation est juste au point de vue français et du point de vue international. Ils le savent, donc ils comprennent ma position.

- QUESTION.- Par contre, en Israël, est-ce que vous avez l'impression que cette opération avait un but ou des implications politiques dans le débat électoral israélien ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas d'appréciation à faire sur ce sujet.

- QUESTION.- Ca vous étonne que vous soyez obligé de dépenser tellement de temps, en ce moment, sur les affaires étrangères ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, et il y a beaucoup de choses qui se passent tous les jours. Je suis simplement navré que le premier problème grave qui se soit posé, soit celui-là, venant d'un pays ami, pour lequel je forme des vœux de paix et de prospérité.

- J'irai en Arabie, j'y suis invité & j'irai en Israël, j'y suis invité. J'irai ailleurs aussi. Et je ne ferai pas le moindre geste, même symbolique, qui pourrait sembler déroger de la ligne que je viens de définir.

- QUESTION.- Est-ce que vous espérez pouvoir aller dans un des pays arabes dans un même voyage que vous feriez en Israël ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que ce n'est pas l'habitude. Ce n'est pas la peine de froisser les gens.

- QUESTION.- Et dans lequel iriez-vous d'abord ? En Israël ou dans un pays arabe ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que si je suis amené à aller dans un pays rapidement, j'irai en Arabie.

- QUESTION.- En premier lieu ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je pense. Mais cela ne m'empêchera pas d'aller là où il me semblera bon d'aller et notamment en Israël.\